



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dioxines

Question écrite n° 15892

Texte de la question

M. Jean-Marie Demange appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la présence de dioxines dans la viande vendue dans certains supermarchés de la région parisienne. Il lui demande si, suite à de telles constatations, il est dans ses intentions de mettre en place rapidement une campagne d'analyse de grande ampleur sur la viande vendue en France.

Texte de la réponse

La dioxine est une substance résultant principalement des combustions industrielles et des activités des industries métallurgiques, qui se retrouve dans l'environnement à des teneurs très faibles (de l'ordre du picogramme, c'est-à-dire 10-12 grammes) et de ce fait dans tous les produits d'origine animale et certains végétaux, quel que soit le pays, à des taux plus ou moins élevés. En raison de son caractère lipophile, elle s'accumule dans la graisse et les résultats des teneurs en dioxine mesurées dans les aliments d'origine animale sont généralement donnés par gramme de matière grasse du produit analysé. Les teneurs mesurées dans les cinq échantillons de viande bovine analysés et reprises par la presse varient entre 0,2 et 0,6 picogrammes par gramme de matière grasse, ce qui correspond aux teneurs les plus basses mesurées dans les viandes par d'autres pays européens ou d'Amérique du Nord. Par ailleurs, bien qu'il n'existe pas aujourd'hui de valeur guide ni de limite maximale pour la dioxine dans les viandes, une comparaison avec les valeurs guides existant pour le lait et les produits laitiers montre que ces teneurs sont inférieures à la « valeur cible » de 1 picogramme par gramme de matière grasse fixée par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France dans son avis du 14 octobre 1997, et pour compléter les informations résultant des plans de surveillance mis en place sur le lait depuis 1994, un plan de surveillance portant sur diverses denrées alimentaires (lait, poissons d'élevage et de rivière, oeufs, viande bovine et laitues) est en cours actuellement. Les résultats de cette nouvelle campagne d'analyses permettront de mieux estimer l'exposition de la population générale aux dioxines par l'alimentation en France.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Demange](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15892

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 1998, page 3327

Réponse publiée le : 20 juillet 1998, page 3987